

11 Recherche et développement

Présentation

En 2007, la dépense nationale de recherche et développement (DNRD) se monterait à 40,4 milliards d'euros, soit une progression en volume de + 1,9 % par rapport à 2006 [1]. L'évolution des financements entre 2006 et 2007 résulterait d'une augmentation du financement des entreprises (+ 2,4 % en volume) et des administrations de 1,3 % en volume. La dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) est estimée à 39,4 Md, elle progresserait de 1,4 % en volume entre 2006 et 2007.

En 2006, la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) est de 37,9 Md. Elle progresse, par rapport à 2005, de 2,1 % en volume avec 3,7 % pour les entreprises et - 0,5 % pour les administrations. La part de la DIRD dans le PIB reste stable en 2006 avec 2,10 % comme en 2005.

Sur le long terme, la R&D exécutée en France a présenté, de 1979 à 1993, une croissance plus rapide que celle du PIB [3]. Le ratio DIRD/PIB est ainsi passé de 1,66 % en 1978 à 2,38 % en 1993 ; de 1993 à 1998 il décroît. À partir de 1999, il avait amorcé une remontée pour atteindre 2,23 % du PIB en 2002. Depuis 2003 le ratio diminue à la fois pour les entreprises et les administrations avec respectivement 1,32 % et 0,77 % pour l'année 2006.

Sur plus de 20 ans les structures d'exécution et de financement de la recherche se sont profondément modifiées avec un poids de plus en plus important du secteur des entreprises. La part des administrations dans la DNRD s'est toutefois stabilisée depuis quelques années, et est de 45,3 % en 2006 [1]. La diminution de l'effort de R&D du ministère de la Défense depuis le début de la décennie 1990 a contribué, à la fois à la baisse du financement public dans la DNRD [4], et à la baisse de la DIRD sur financement du ministère de la Défense. La contribution des entreprises au financement de la R&D a enregistré un net accroissement et dépasse celui des administrations depuis 1995 [2], année où le ratio DNRD/PIB des entreprises dépasse celui des administrations [5].

La participation des entreprises à la réalisation des travaux de R&D est structurellement supérieure à celle des administrations. Ainsi en 2006, la part de la dépense de recherche exécutée par les entreprises dans la DIRD, s'établit à 63,1 % [1]. Les financements des administrations et des entreprises en provenance de l'étranger et des organisations internationales représentent 2,6 Md€ courants en 2006 [5].

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES.

→ Pour en savoir plus

Sites internet

–<http://cisad.adc.education.fr/reperes.default.htm>

Définitions

■ Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD).

Elle correspond aux travaux de R&D exécutés sur le territoire national quelle que soit l'origine des fonds. Une partie est exécutée par les administrations (DIRDA), l'autre par les entreprises (DIRDE). Elle comprend les dépenses courantes (masse salariale des personnels de R&D et dépenses de fonctionnement) et les dépenses en capital (achats d'équipements nécessaires à la réalisation des travaux internes à la R&D et opérations immobilières réalisées dans l'année).

■ Dépense nationale de recherche et développement (DNRD).

Cet agrégat mesure, sans double compte, l'effort financier des acteurs économiques nationaux quelle que soit la destination des financements. L'écart entre le montant de la DIRD et celui de la DNRD représente la différence entre les échanges en matière de R&D entre la France et l'étranger, y compris les organisations internationales.

■ Méthodologie.

Entreprises : enquête réalisée auprès de 11 000 entreprises et 50 centres techniques de recherche. Enquête exhaustive pour les entreprises importantes et échantillonnée pour les autres (sondage au taux de 1 sur 2). Administrations : enquête réalisée auprès des organismes et services ministériels qui financent et/ou exécutent des travaux de recherche, des grandes écoles d'ingénieurs hors tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur, ainsi que des associations sans but lucratif. L'enquête a enregistré plusieurs ruptures de série : en 1997, révision de la méthode d'évaluation des effectifs et des dépenses de R&D des universités ; en 1998, révision de la méthode d'évaluation des dépenses de R&D de la Défense et du contour de R&D de quelques grandes entreprises (cf. RERS 2000, page 284) ; en 2000, amélioration de l'évaluation de la dépense des universités et calage des réponses de certains organismes sur le contrat de plan pluriannuel. Sans ces nouveaux traitements la DIRD des administrations n'aurait pas progressé ; en 2001, amélioration de la couverture du champ de l'enquête auprès des entreprises et modification de la dépense intérieure du ministère de la Défense avec l'intégration des dépenses de simulation de la direction des applications militaires du CEA ; en 2005 – l'évaluation de la dépense de recherche des administrations a été améliorée par la suppression de doubles comptes portant sur les ressources contractuelles des universités ; – l'évaluation de la dépense de recherche et des effectifs des entreprises a été améliorée par l'utilisation d'un système de pondération reflétant mieux les différentes catégories d'entreprises. Les données 2005 ont été révisées selon la nouvelle méthodologie. Les résultats 2006 sont semi-définitifs.

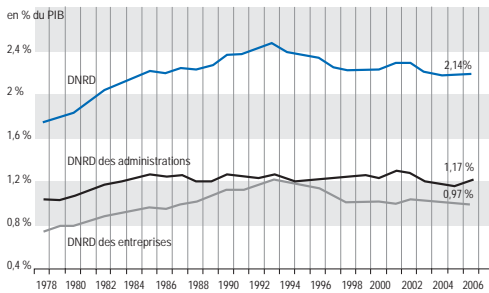
■ OI. Organismes internationaux.

[1] Financement de la DNRD et exécution de la DIRD en France (en millions d'euros courants)

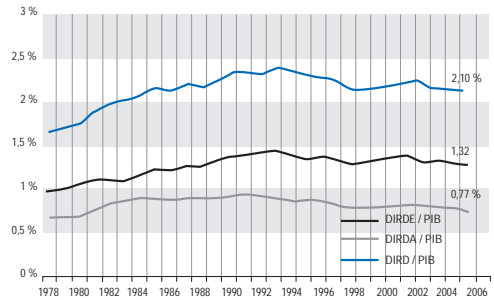
	1978	1995	1998	1999	2000	2001 (2)	2002	2003	2004 (2)	2005 (3)	2006 semi-définitif	2007 (4)
DNRD	5 744	27 563	28 724	29 885	31 438	33 570	34 759	34 395	35 327	36 654	38 649	40 359
DNRD par les administrations (1)	3 305	13 647	12 859	13 267	14 272	14 673	15 677	15 891	16 239	16 921	17 491	18 154
DNRD par les entreprises	2 438	13 916	15 865	16 618	17 166	18 897	19 082	18 505	19 088	19 733	21 158	22 204
Part des entreprises dans la DNRD	42,5%	50,5%	55,2%	55,6%	54,6%	56,3%	54,9%	53,8%	54,0%	53,8%	54,7%	55,0%
DIRD	5 743	27 302	28 319	29 529	30 954	32 887	34 527	34 569	35 693	36 228	37 909	39 369
DIRD par les administrations (1)	2 313	10 653	10 687	10 873	11 605	12 105	12 689	12 923	13 169	13 725	13 994	14 497
DIRD par les entreprises	3 430	16 649	17 632	18 655	19 348	20 782	21 839	21 646	22 523	22 503	23 915	24 872
Part des entreprises dans la DIRD	59,7%	61,0%	62,3%	63,2%	62,5%	63,2%	63,3%	62,6%	63,1%	62,1%	63,1%	63,2%
Part de la DIRD dans le PIB	1,66%	2,29%	2,14%	2,16%	2,15%	2,20%	2,23%	2,17%	2,15%	2,10%	2,10%	2,08%

(1) Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur et institutions sans but lucratif). (2) Changements méthodologiques. (3) Définitif. (4) Estimation.

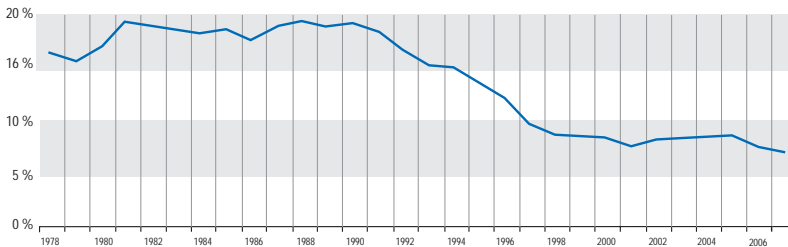
[2] Évolution du financement par rapport au PIB



[3] Évolution de la DIRD par rapport au PIB



[4] Évolution de la part de la Défense dans le financement de la DNRD



[5] Ressources des administrations et des entreprises en provenance de l'étranger entre 1993 et 2006

